RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS
DARÜ LOCAL CLOTHING

Jeu gratuit sans obligation d'achat

Article 1 – Organisateur

Le jeu concours est organisé par la SAS DARU, SIRET 819 650 375 00028, dont le siège est situé 28 rue de l'Église, 85470 Brétignolles-sur-Mer, ci-après « l'Organisateur ».

Article 2 – Durée

Le jeu se déroule du jeudi 29 octobre 2026 à 19h30 au vendredi 6 novembre 2026 à 18h00 (heure de Paris). Toute participation postérieure à cette date et cette heure ne sera pas prise en compte.

Article 3 – Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, disposant d'un compte Instagram public. Les mineurs peuvent participer avec l'autorisation de leur représentant légal. Sont exclus les membres de l'équipe de l'Organisateur et leurs proches.

Article 4 – Modalités de participation

Pour participer, il faut :

1. Aimer la publication du jeu concours sur le compte Instagram @darulocalclothing ;
2. S'abonner au compte Instagram @darulocalclothing ;
3. Identifier deux personnes en commentaire de la publication.

Le partage de la publication en story, avec identification du compte @darulocalclothing, est fortement apprécié mais n'est pas obligatoire.

Article 5 – Une participation par personne

Une seule participation est autorisée par personne (un seul compte, un seul commentaire valide). Toute personne participant plusieurs fois, notamment par commentaires multiples ou par l'usage de plusieurs comptes, sera exclue du jeu concours. L'Organisateur se réserve le droit d'exclure tout compte frauduleux, fictif ou créé uniquement pour participer.

Article 6 – Lots

Le jeu concours comprend 4 lots :

- Lot 1 : un sweat, un tee-shirt et une casquette DARÜ Local Clothing ;
- Lot 2 : un sweat et une casquette DARÜ Local Clothing ;
- Lot 3 : un tee-shirt et une casquette DARÜ Local Clothing ;
- Lot 4 : une casquette ou un bonnet DARÜ Local Clothing, au choix du gagnant dans la limite des stocks disponibles.

Valeur indicative totale des lots : 380 € TTC. Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni convertibles en valeur monétaire. Les modèles et tailles sont à définir par le gagnant, dans la limite des stocks disponibles définis par l'Organisateur.

Article 7 – Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le vendredi 6 novembre 2026 à 20h00, en direct sur le compte Instagram @darulocalclothing. Il désignera 4 gagnants parmi les participants valides, à l'aide d'un outil de tirage aléatoire. Les lots seront attribués dans l'ordre du tirage : le premier tiré au sort remporte le lot 1, le deuxième le lot 2, et ainsi de suite.

Article 8 – Information et remise des lots

Les gagnants seront contactés par message privé Instagram. Sans réponse de leur part sous 48 heures, le lot sera remis en jeu et un autre gagnant sera désigné. Les lots seront à retirer au magasin de Brétignolles-sur-Mer ou envoyés par Mondial Relay aux frais de l'Organisateur, dans un délai maximum de 2 semaines après le tirage au sort.

Article 9 – Données personnelles

Les données recueillies (nom d'utilisateur Instagram, et pour les gagnants, nom, prénom et adresse de livraison) sont utilisées uniquement pour la gestion du jeu concours et l'envoi des lots. Elles ne sont ni cédées ni conservées au-delà de ce qui est nécessaire. Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, à exercer par e-mail à bienvenue@darulocalclothing.fr.

Article 10 – Droit à l'image

Les gagnants autorisent l'Organisateur à citer leur nom d'utilisateur Instagram et, avec leur accord, à publier une photo de leur lot sur ses réseaux sociaux, sans contrepartie.

Article 11 – Responsabilité

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de dysfonctionnement d'Instagram, de problème de connexion, ou de report ou d'annulation du jeu pour des raisons indépendantes de sa volonté. Il se réserve le droit de modifier, prolonger ou annuler le jeu si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité puisse être engagée.

Article 12 – Instagram

Ce jeu concours n'est ni géré, ni parrainé, ni associé à Instagram ou Meta. Les participants fournissent leurs informations à l'Organisateur et non à Instagram.

Article 13 – Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Il est consultable sur le site darulocalclothing.fr. Il est soumis au droit français. Tout litige relève des tribunaux compétents.

Règlement mis à jour le 29 octobre 2026.